

## **COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 20 juin 2014**

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 20 juin 2014 à 19 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Philippe RINGENBACH, Maire de la commune.

**Etaient présents :** RINGENBACH Philippe - GROSCLAUDE Denis - MARTIN Michel - GROSCLAUDE Gérald - BIRNINGER Frédéric - EMONIN Claire - GEORGE Jean-Claude - GLAUSER Gaëlle - GLORIOD Gérard - PARROD Olivier - VALLAT Stéphanie.

**Etaient absents excusés :** BOYER Georges - GUERITTOT Geneviève - BRESSON Béatrice - VIEILLE Sébastien.

Monsieur GROSCLAUDE Gérald a été nommé secrétaire.

Monsieur Frédéric BIRNINGER est arrivé à 19h55.

Compte rendu du 25 avril 2014 approuvé à l'unanimité.

### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

#### **Commission Bois et Agriculture :**

Le responsable de la commission informe le Conseil Municipal qu'il reste environ 30 stères de bois de hêtre abattu, à façonner, en forêt. Il propose de les vendre au bûcheron à 7 € le stère. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

#### **Commission Voirie et Assainissement**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'ouverture des plis par la Commission appel d'offre, réunie le mardi 17 juin 2014, trois entreprises ont répondu au cahier des charges et ont fait des offres de prix, pour l'aménagement de la rue de Lougres.

Après analyse des devis, le Maire propose de retenir l'offre du groupement d'entreprises EUROVIA CLIMENT, dont le montant s'élève à 290 280,20 € HT soit 348 337,44 € TTC.

Les travaux sont prévus sur la fin 2014 et sur 2015.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à prendre et à signer les conventions pour le marché avec le groupement d'entreprises EUROVIA CLIMENT et tout acte y afférent.

Arrivée de Monsieur Frédéric BIRNINGER.

#### **Commission Aménagement du territoire**

##### **En cours :**

##### **DP :**

MAZAUDIER Michel – 12 rue de Bavans – Fenêtre de toit.

##### **Retour DDT :**

##### **PC :**

DOGANAY Mazher – Grande Rue - 2 maisons d'habitation jumelées – **REFUSE le 19/06/2014.**

##### **DP :**

BENKHADRA Mokhtar - 33 bis Grande Rue - Construction d'une piscine - **ACCORDÉ le 24/05/2014.**

CLAVIER Jean-Marie - 21 rue des Moulins à Vent - Remplacement de la toiture - **ACCORD TACITE.**

## CU

**Informatif** : Maître ARCANGELI-ZERR - Au village - **RÉPONDU LE 20/05/2014.**

**Informatif** : Maître LARESCHE Laurent - 11 rue de Saint-Julien - **RÉPONDU LE 12/06/2014.**

**Informatif** : Maître ADLER Anne - 8 rue de Bavans - **RÉPONDU LE 12/06/2014.**

## Commission Environnement Fleurissement

### Fleurissement

Le responsable de la commission fait part au Conseil Municipal qu'il y a eu un problème avec le paillage, des grains d'orge poussent, le problème a été vu avec le fournisseur et un courrier est en cours afin de résoudre le problème avec la société NATURALIS.

## ELECTIONS SÉNATORIALES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants, afin de voter pour les sénatoriales le dimanche 28 septembre 2014.

Ouverture du scrutin à 20 heures, désignation des membres du bureau, il est composé de Monsieur Le Maire, les 2 plus jeunes conseillers (Gaëlle GLAUSER et Stéphanie VALLAT) et des 2 plus âgés (Denis GROSCLAUDE et Gérard GLORIOD), Monsieur Michel MARTIN est désigné comme secrétaire.

### Election des délégués :

#### Les candidats :

- |                  |                         |
|------------------|-------------------------|
| - Ph. RINGENBACH | Nombre de votant : 11   |
| - F. BIRRINGER   | Nombre de bulletin : 11 |
| - J-C GEORGE     | Majorité absolue : 6    |

#### Résultats :

Philippe RINGENBACH : 11 voix

Frédéric BIRRINGER : 11 voix

Jean-Claude GEORGE : 10 voix

Messieurs Philippe RINGENBACH, Frédéric BIRRINGER et Jean-Claude GEORGE sont élus au 1<sup>er</sup> tour.

### Election des suppléants :

#### Les candidats :

- |                 |                         |
|-----------------|-------------------------|
| - D. GROSCLAUDE | Nombre de votant : 11   |
| - C. EMONIN     | Nombre de bulletin : 11 |
| - S. VALLAT     | Majorité absolue : 6    |

#### Résultats :

Denis GROSCLAUDE : 11 voix

Claire EMONIN : 11 voix

Stéphanie VALLAT : 11 voix

Monsieur Denis GROSCLAUDE, Mesdames Claire EMONIN et Stéphanie VALLAT sont élus comme suppléants au 1<sup>er</sup> tour.

Clôture du scrutin à 20h30.

## FRAIS DE SCOLARITÉ 2013

Le Maire informe le Conseil Municipal que la participation des frais de scolarité pour la période de juillet à décembre 2013 que doivent verser à la commune de Sainte-Marie, les communes de Raynans, Echenans et Saint-Julien, dans le cadre du regroupement pédagogique a été calculée en application de la convention comme suit :

Raynans : 10 140,41 €,

Echenans : 5 264,16 €,

Saint-Julien : 6 256,53 €.

Les frais de scolarité que la commune de Sainte-Marie doit verser à la commune de Raynans s'élèvent à 2 224,07 €.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

### **FRAIS DE PÉRISCOLAIRE 2013**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la participation aux frais de périscolaire pour l'année 2013 que doivent verser à la commune de Sainte-Marie, les communes de Raynans, Echenans et Saint-Julien, a été fixée comme suit :

Raynans : 2 233,02 €,

Echenans : 1 015,69 €,

Saint-Julien : 1 336,82 €.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

### **DIVERS**

#### *Taxe locale sur la publicité extérieure*

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une déclaration de mise en place d'une pré enseigne pour les années 2015, 2016 et 2017 a été déposée en Mairie, par la société SIGNAL & PUB.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'instaurer une taxe locale sur la publicité extérieure, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, à hauteur de 100% du montant fixé par arrêté ministériel, soit 15,30 € par mètre carré pour 2015.

#### *Embauches scolaires pour l'été*

Le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs demandes pour du travail saisonnier ont été déposées en Mairie.

Le Conseil Municipal est d'accord pour que Monsieur le Maire se charge des embauches pendant les congés d'été des employés des services techniques.

A 21h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Le Maire, Ph. RINGENBACH